

principe qui seul pouvait éclairer la discussion : plus un pays est libre, plus le temps du service actif y est court ; plus un pays est esclave, plus le temps du service y est long. Ajouter deux ans et demi, c'est donc faire un pas immense dans le chemin du pouvoir absolu. Voilà ce qu'il fallait développer. Mais le mot de la situation n'est plus jamais dit par personne.

Encore une fois mille amitiés. Croyez, cher compatriote, à tous mes sentiments dévoués.

E. QUINET.

Avez-vous lu « ma France et Italie » dans *le Temps* ? On l'a réimprimée. Si vous ne l'avez pas lue, je pourrais vous la faire envoyer. Mais c'est déjà de l'ancien, quoique toujours vrai.

Paris, 5 octobre 1871, rue de Vaugirard, 37.

CHER COMPATRIOTE ET AMI,

Une indisposition m'a empêché de partir de Paris, comme je voulais le faire, aussitôt après la séparation de l'Assemblée. Mon projet est toujours d'aller vous voir, vous et les amis que je puis avoir encore dans l'Ain. Je tiens tant à ce projet que certainement je l'exécuterai.

La réaction n'en veut pas seulement à la République, mais à la liberté, ou, pour tout dire, à la vie politique et nationale de la France. Il s'agit d'éteindre tout esprit public et d'achever ce qu'ont commencé les Prussiens. Ecraser la vie de ce malheureux pays, au profit de quelques parvenus qui jouiront de ses ruines, voilà la question.

J'en suis tellement convaincu que, si les circonstances